

Aides aux entreprises dans le cadre de la hausse des coûts de l'énergie

Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME et vous rencontrez des difficultés suite à la hausse des coûts de l'énergie.

Des dispositifs d'aides existent.

Contactez le conseiller départemental à la sortie de crise de l'Aisne

<p>Votre conseiller départemental</p> <p>Point d'entrée unique à votre écoute</p> <p>Prénom FRANCK</p> <p>Nom GRAVET</p> <p>Tél.06.26.50.75.10.-03.23.26.31.54.....</p> <p>Courriel codefi.ccsf02@dgfip.finances..... gouv.fr</p>

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.impots.gouv.fr pour accéder aux différents simulateurs et pour déposer vos demandes d'aides en ligne.

Si vous avez une **question d'ordre général** sur le dispositif d'aide Gaz Electricité ou une question sur les modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide, vous pouvez téléphoner au **0806 000 245** (service gratuit + prix de l'appel)

Aides aux entreprises dans le cadre de la hausse des coûts de l'énergie

Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME et vous rencontrez des difficultés suite à la hausse des coûts de l'énergie.

Des dispositifs d'aides existent.

Contactez le conseiller départemental à la sortie de crise de l'Aisne

<p>Votre conseiller départemental</p> <p>Point d'entrée unique à votre écoute</p> <p>Prénom FRANCK</p> <p>Nom GRAVET</p> <p>Tél.06.26.50.75.10.-03.23.26.31.54.....</p> <p>Courriel codefi.ccsf02@dgfip.finances..... gouv.fr</p>

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.impots.gouv.fr pour accéder aux différents simulateurs et pour déposer vos demandes d'aides en ligne.

Si vous avez une **question d'ordre général** sur le dispositif d'aide Gaz Electricité ou une question sur les modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide, vous pouvez téléphoner au **0806 000 245** (service gratuit + prix de l'appel)

Aides aux entreprises dans le cadre de la hausse des coûts de l'énergie

Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME et vous rencontrez des difficultés suite à la hausse des coûts de l'énergie.

Des dispositifs d'aides existent.

Contactez le conseiller départemental à la sortie de crise de l'Aisne

<p>Votre conseiller départemental</p> <p>Point d'entrée unique à votre écoute</p> <p>Prénom FRANCK</p> <p>Nom GRAVET</p> <p>Tél.06.26.50.75.10.-03.23.26.31.54.....</p> <p>Courriel codefi.ccsf02@dgfip.finances..... gouv.fr</p>

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.impots.gouv.fr pour accéder aux différents simulateurs et pour déposer vos demandes d'aides en ligne.

Si vous avez une **question d'ordre général** sur le dispositif d'aide Gaz Electricité ou une question sur les modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide, vous pouvez téléphoner au **0806 000 245** (service gratuit + prix de l'appel)